

ALFRED NAKACHE, LE NAGEUR D'AUSCHWITZ

Une exposition inédite réalisée par la Ville de Sète et le Mémorial de la Shoah retrace le parcours exceptionnel de ce sportif français qui a battu des records du monde au nom de la France, qui a été exclu de la société française par les lois de Vichy et qui malgré sa déportation a su trouver la force de revenir au plus haut niveau de la natation.

TITRE DES PANNEAUX

- | | |
|---|--|
| 0 – Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz | 10 – Résistance juive et attaques antisémites |
| 1 – Une enfance algérienne | 11 – Arrestation et déportation |
| 2 – Découverte d'une passion : la natation | 12 – Auschwitz |
| 3 – Paris | 13 – Nakache, le nageur d'Auschwitz |
| 4 – Les années 1930 | 14 – Les marches de la mort et la libération des camps |
| 5 – Les Jeux Olympiques de 1936 | 15 – Le difficile retour |
| 6 – 1938 : apogée et basculement | 16 – Toulouse, le retour |
| 7 – Toulouse : le refuge | 17 – Objectif Londres et après |
| 8 – Nakache : le paradoxe 1941-1942 | 18 – La deuxième vie après la compétition |
| 9 – L'état se resserre : 1940 : la voie de l'engagement | 19 – Nakache après Nakache |

Mots clés

Seconde Guerre mondiale
Auschwitz-Birkenau
Solution Finale
Mémoire
Sport
Vichy

Caractéristiques techniques

20 panneaux dibond de 65 (l) x 95 (h) cm conditionnés dans une caisse métallique avec poignées et roulettes de : 99 (L) x 55 (l) x 87 (h) cm. Poids total : 50 kg.

Superficie nécessaire : 50 m² soit 40 m de linéaire.

⚠ L'accrochage se fait par 2 perforations situées en haut de chaque panneau. Les panneaux peuvent être cloués au mur ou suspendus. Le matériel d'accrochage n'est pas fourni.

Conditions de location

Tarif : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Public visé

De la Première
à la Terminale

Ressources

Bibliographie
Filmographie
Brochure
pédagogique

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.

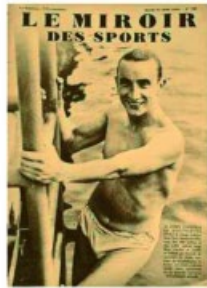
Paris

Paris rime avec Taris.

Pour évoluer et rencontrer les champions, il faut quitter le petit club aux allures de province. Il faut se rendre à Paris ! C'est chose faite en 1933. « Pour moi, Paris rime avec Taris » affirme Alfred Nakache. * Jean Taris est un modèle. Ce nageur d'exception a marqué les années 30 de son empreinte. Il est le premier Français à nager le 100 m nage libre en moins d'une minute. Son palmarès est impressionnant : il est recordman de France et recordman du monde à plusieurs reprises. Alfred Nakache a encore en tête l'espoir suscité par l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1932. Jean Taris, seul nageur à s'être hissé à un niveau international depuis des décennies, représentait un espoir de médaille. L'échec de cette expérience pousse les nageurs français à se surpasser.



Alfred Nakache (2^{ème} rang à gauche) interne au Lycée Janson de Sailly, Paris, années 1935. © Coll. Nakache



Jean Taris, le champion de natation français au début des années 1930. France. © D.R.



Alfred Nakache et Jean Taris, France, années 1935. © D.R.



Alfred Nakache nage pour les clubs de natation les plus prestigieux de la capitale chez le Club Nautique de Paris, 1935. © D.R.

A son arrivée à Paris, il devient interne au lycée Janson de Sailly, au cœur du XVI^{ème} arrondissement, et y obtient la deuxième partie du baccalauréat. Il rejoint aussitôt le Racing Club de France, puis le Club Nautique de Paris, les deux grands clubs de la capitale. Cela lui permet de s'entraîner et de participer aux compétitions. Désormais il prend part aux championnats de France tous les ans. En 1934 il arrive deuxième, talonnant Jean Taris. Et en 1935, il décroche son premier titre de champion de France. Il s'agit de la finale

du 100 m, l'épreuve reine. La progression a été fulgurante, prometteuse. La venue à Paris est donc une réussite. D'autant qu'il retrouve Pauline Elbaz, nageuse et originaire de Constantine elle aussi. Elle deviendra quelques années plus tard son épouse. Simple, il n'a pas la prétention de vivre comme une vedette. Il a pour projet d'intégrer l'École Normale d'Éducation Physique (JENEP), qui forme les futurs professeurs de sport.



Alfred Nakache nage pour les clubs de natation les plus prestigieux de la capitale chez le Club Nautique de Paris, 1935. © D.R.

* Mention, mai 1979. E.N.C.P. : le 5 octobre 1930 le École de perfectionnement du Cours supérieur d'Éducation Physique (CSP) devient l'École Normale d'Éducation Physique (ENEP). Le Dr Marc TINI, sous le gouvernement de M. L. MAGNIEN, devient le N.C.S. - École Normale d'Éducation Physique et Sportive. En 1955, l'établissement prend le nom d' École Normale Supérieure d'Éducation Physique et N.S.C.P. Le 1^{er} janvier 1971, l'ENEP est de la fusion de l'ENEP et de l'ENSP (École Nationale des Sports, créé début 1952).

Alfred Nakache - Le nageur d'Auschwitz



3

Résistance juive et attaques antisémites

Radicalisation des positions.

L'ARMÉE JUIVE

Le nageur à l'apparence tranquille se révèle aussi être un homme engagé : il vient en aide à un mouvement de résistance sioniste, l'Armée Juive, qui deviendra l'Organisation Juive de Combat. Fondée en 1940 à Toulouse, cette organisation a pour but affirmé d'entreprendre la lutte contre le gouvernement de Vichy et de créer un État juif en Palestine. Ses membres se spécialisent dans la réalisation de faux papiers puis dans l'établissement de filières clandestines vers l'Espagne. L'ancien militaire Albert Cohen (dit « Bébé ») encadre l'instruction militaire des jeunes lorsque la Résistance juive intensifie son action. Alfred Nakache, lui, complète l'entraînement sportif. Il prépare physiquement de jeunes Juifs voulant rejoindre le maquis. Il participe à la formation de groupes de combat. De 1941 à 1943, sa salle de sport cache donc une activité de résistance à Toulouse.



Albert Cohen (gauche) et Simon Cohen, résistants, Haute Garonne, 1943. © Memorial de la Shoah/CDJC.



Alfred Nakache sur la couverture de MATCH (1938) et de Revivre (1943) : une même photo pour désigner un champion français et un Juif indésirable. © Memorial de la Shoah/CDJC.



Document diffusé par l'Armée Juive de Combat de Toulouse : chronologie, carte, photographies. France, 1943. © Memorial de la Shoah/CDJC, David Diamant.



Un jour partant, 3 septembre 1943. © Memorial de la Shoah/CDJC.

LA "PETITE AFFAIRE DREYFUS"

Au cours de l'année 1943, les positions se radicalisent. Les Résistants s'organisent. Vichy crée la Milice le 30 janvier. Les attaques antisémites se précipitent et Alfred Nakache est violemment critiqué dans la presse. La photographie du nageur parue dans Match en 1938 est détournée par Revivre. L'image volontairement satanique illustre la propos : « Il importe [...] d'épurer le sport français de ses Juifs ». Le recordman du monde est bientôt victime d'exclusion dans le milieu sportif. « J'ai un titre

français à défendre, je suis Français, ils m'arrêteront après s'ils veulent mais je nagerai », confie-t-il à ses amis du TDEC. Cependant la pression des Allemands est la plus forte. Malgré le soutien de la Fédération Française de Natation, il n'est finalement pas autorisé à participer aux Championnats de France qui se tiennent à Toulouse les 14 et 15 août 1943. Ses collègues, solidaires, se retirent de la compétition. L'ensemble des rebondissement de cette histoire est qualifié de « petite affaire Dreyfus » par le journal collaborateur *Je suis Parisien*.

Alfred Nakache (à droite) l'année 1943, est rétrogradé par le régime de Vichy. C'est une des raisons de son exclusion dans les listes des « collaborateurs » de son pays et de son départ de France. Il est également inscrit sur la liste des « Juifs » de la Montagne Noire. Au printemps 1944, elle prend le nom d'Organisation Juive de Combat (O.J.C.). Le Collège Juif - lycéens français internés par le régime de Vichy est fermé par l'Armée Juive de Combat en 1943. Le 21 novembre 1943, Alfred Nakache est arrêté par les Allemands. Il est déporté à Auschwitz (Pologne, 1943). Le 1^{er} septembre 1944, Alfred Nakache est libéré par l'Armée Juive de Combat. Il est le premier nageur à être libéré le 29 novembre 1943. Le dernier nageur est parti en août 1944. Le 1^{er} septembre 1943, le 1^{er} jour de la Shoah. Le 1^{er} septembre 1943, le 1^{er} jour de la Shoah.

Alfred Nakache - Le nageur d'Auschwitz



10